Modification du Schéma d’aménagement et de développement révisé de l’agglomération de Québec – Site de la Maison Généralice

Projet de règlement R.A.V.Q. 1496

Assemblée publique de consultation du 25 mai 2022

VILLE DE QUÉBEC
l’accent d’Amérique

Contexte global

Terres des Sœurs de la Charité

- Arrondissements de Beauport et de Charlesbourg

Contexte global

Agro-parc du gouvernement du Québec

- Projet de parc d'innovation agricole (agriculture novatrice et autonomie alimentaire)
- Acquisition de >200 hectares
- Le gouvernement souhaite consulter la population et les acteurs concernés

Contexte de la modification réglementaire

Maison Généralice, en plus d'une bande de terrain au pourtour

- Arrondissement de Beauport, Quartier du Vieux-Moulin
- Le site de la Maison Généralice, ainsi que des parcelles au pourtour, demeurent la propriété des Sœurs de la Charité
- >10 hectares
- Décret gouvernemental (exclusion du territoire agricole)

Modification du SAD

Schéma d’aménagement et de développement (SAD) révisé de l’agglomération de Québec

- Entrée en vigueur le 7 février 2020
- Document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire
- Détermine le périmètre d’urbanisation et les aires de grande affectation

Modification du SAD

Donner effet à une décision d'exclure ce site de la zone agricole provinciale

- Modification nécessaire du SAD :
  - Élargissement du périmètre urbain
  - Agrandissement de l'affectation *Urbain-Québec*

Maison Généralice @Google maps

Modification du SAD

Modification à la cartographie

- Retrait du territoire concerné de la cartographie de la zone agricole de l'agglomération
  (Carte 24 et DC-9 du Document complémentaire)
- Arrimage avec la zone agricole provinciale (CPTAQ)

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

Modification du SAD

Modification à la cartographie

- Élargissement du périmètre d'urbanisation afin d'inclure le territoire qui sera exclu de la zone agricole (Carte DC-1)
- Le périmètre d'urbanisation trace la limite entre le milieu urbain (gamme étendue d'usage et d'infrastructures) et le milieu agroforestier (destiné aux activités agricoles en priorité)

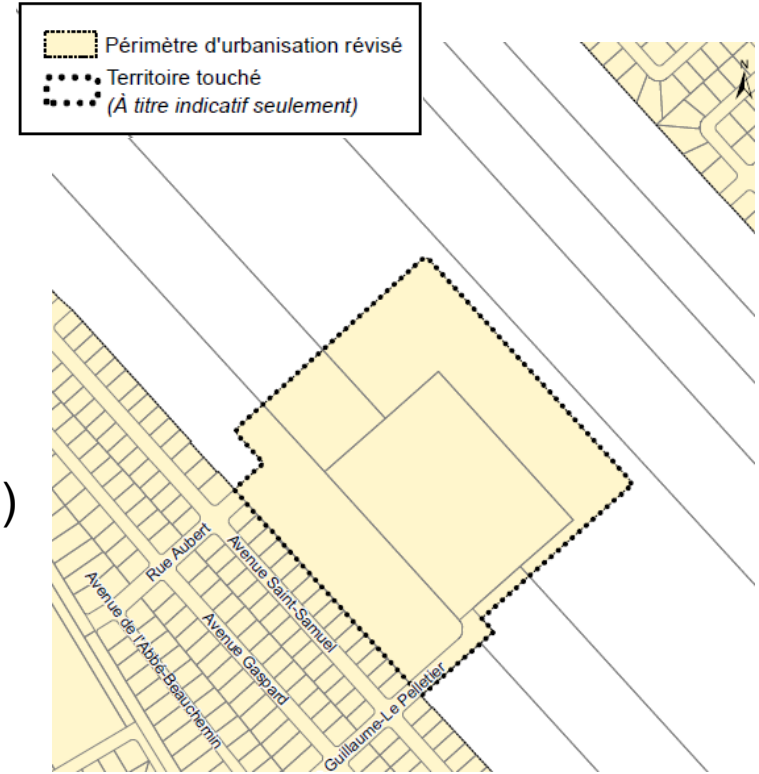

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

Modification du SAD

Modification à la cartographie

- Agrandissement de l'aire d'affectation *Urbain-Québec* à même l'aire de grande affectation *Agriculture* qui est réduite d'autant (Carte 37)
- Affectation *Urbain-Québec*
  - Couvre la majorité du territoire
  - Représente le milieu urbain bornant le territoire
  - Regroupe les quartiers à dominante résidentielle (habitations de différents types et densités – noyaux commerciaux locaux et divers commerces)

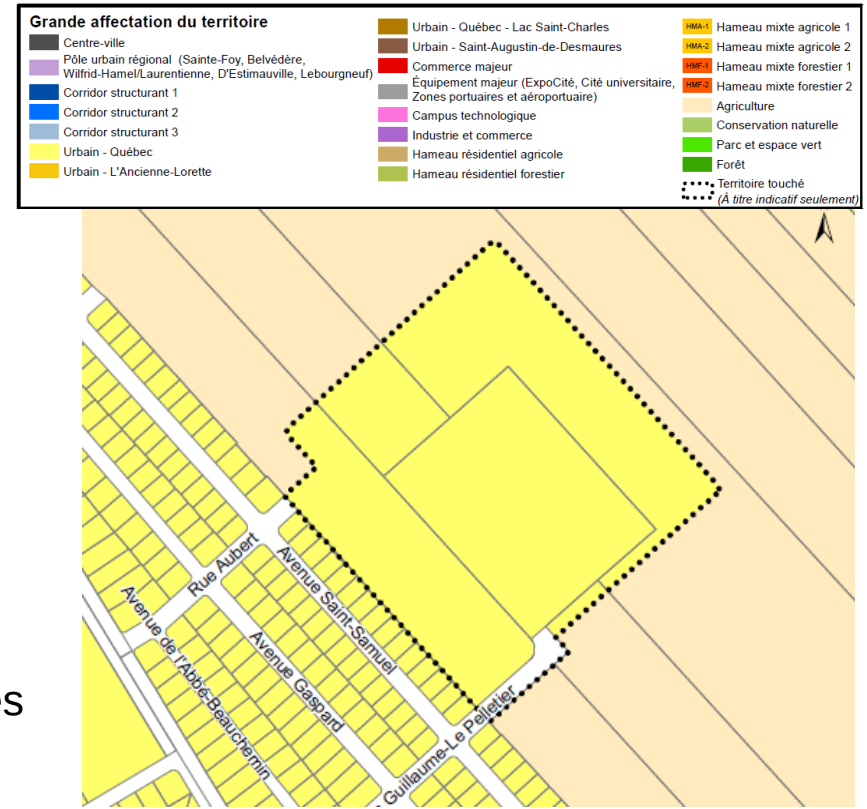

VILLE DE QUÉBEC l'accent d'Amérique

Échéancier

Étape	Date (2022)
Adoption du projet de règlement au Conseil d'agglomération	4 mai
Assemblée publique de consultation	25 mai
Adoption du règlement au Conseil d'agglomération avec ajustements au besoin **(à la suite de l'adoption du décret provincial)**	Durant l'été
Entrée en vigueur (Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation)	Durant l'été

MERCI!

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique